

**RENTREE PETITE SECTION**  
**Année scolaire 2026-2027**

Chers parents,

Je vous propose de nous rencontrer le **mardi 28 avril 2026 à 18h**, à l'école maternelle. A cette occasion, je vous présenterai l'année de Petite Section, ainsi que les spécificités de l'école maternelle. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

Je vous propose également de vous accueillir avec vos enfants le **mardi 16 juin 2026**, pour faire la visite de l'école. Cela sera aussi l'occasion de faire connaissance et de chasser les quelques inquiétudes qui parfois se manifestent à la rentrée. Chaque enfant durant cette visite devra être accompagné d'un parent (ou grand-parent). L'horaire de la visite vous sera communiqué le 28 avril, lors de la réunion (17h ou 17h45).

Pour finaliser le dossier de votre enfant des documents complémentaires pourront vous être demandés par l'école et la municipalité.

En espérant vous rencontrer prochainement lors de la réunion du 28 avril 2026 et de la visite de l'école.

Cordialement,

Charlène Mottais, directrice

<p>Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'école :</p> <p><b>École maternelle des Quatre Couleurs</b></p> <p>2 rue des écoles, 37510 Savonnières</p> <p>02-47-50-12-30</p> <p><a href="mailto:ecm-savonnieres@ac-orleans-tours.fr">ecm-savonnieres@ac-orleans-tours.fr</a></p> <p>Directrice : Mme Mottais, déchargée le mardi</p>	<p><i>Horaires de l'école :</i></p> <p><i>8h20-11h45</i> <i>13h35-16h30</i></p> <p><i>Il n'y a pas d'école le mercredi.</i></p>
--	---

## PETITE SECTION, rentrée 2026

Chers parents,

Votre enfant va faire ses premiers pas dans le milieu scolaire, à l'école maternelle. Afin de faciliter son adaptation, profitez du reste de l'année pour :

- l'aider à être autonome
- qu'il apprenne à demander et à aller aux toilettes seul
- qu'il s'habille tout seul
- qu'il mette et enlève ses chaussures tout seul
- l'encourager à manger comme un grand (s'il doit manger à la cantine)
- réguler l'utilisation des écrans

Pour préparer au mieux l'année de Petite Section, merci d'apporter :

**Avant la réunion du 28 avril 2026 :**

- l'ensemble des documents demandés pour le dossier de pré-inscription

**Pour la visite du 16 juin 2026 : documents donnés le 28/04/26**

- la fiche de renseignement
- la fiche d'urgence
- 4 photographies d'identité

**Pour la rentrée du mardi 1er septembre 2026 :**

- l'attestation d'assurance scolaire. Veillez à ce que votre assurance se compose bien :
  - d'une garantie responsabilité civile (pour les dommages causés par votre enfant)
  - d'une garantie accident corporel (pour les dommages subis par votre enfant)
- 1 cartable assez grand pour contenir le cahier de liaison (17x22cm)
- Un change complet (slip, chaussettes, maillot de corps, sweat ou pull, pantalon + petit sac plastique) avec le prénom et le nom de votre enfant sur chaque pièce, dans une petite boîte à chaussures qui restera à l'école
- 1 seul doudou autorisé pour la sieste, marqué avec le prénom et le nom de votre enfant. Un doudou spécifique qui pourra rester à l'école est préférable.
- Par souci d'hygiène, si votre enfant a une tétine pour la sieste, merci de prévoir une boîte pour la ranger.
- Un grand sac en tissu (pour les livres empruntés à la bibliothèque de l'école, ainsi que pour le classeur des apprentissages et les cahiers de la classe)
- Une gourde
- 2 boîtes de mouchoirs en papier
- Non-acceptés : jouets, biberons et bijoux

Tous les vêtements, que votre enfant peut être amené à enlever, devront être impérativement marqués à son nom et prénom. Merci d'éviter les vêtements ou les chaussures que les enfants ne peuvent mettre ou retirer seuls. La petite section doit leur permettre de devenir des élèves autonomes et de ne pas avoir toujours besoin de l'adulte.

Je vous remercie pour votre participation.

Charlène Mottais, directrice